Association pour le développement de l'apiculture provençale

# ADAPI INFOS

Juin 2009

N° 17

## DANS CE NUMÉRO :


| | |
|---|---|
| Expérimentation lavandes 2009 | 2 |
| (!)Lavandes : attaque de noctuelles | 2 |
| Etat des plantations de lavandes | 3 |
| Actions de promotion : besoin urgent de volontaires pour fin juillet et Apimondia en septembre | 4 |
| IGP, label rouge : inscrivez-vous pour 2009 | 5 |
| Lutte contre Varroa d. | 5 |
| Quelques brèves | 6 |

*Dans ce bulletin consacré essentiellement à la lavande (culture et miellée), nous avons choisi de vous faire connaître les informations très récentes diffusées par le CRIEPPAM que nous remercions pour son autorisation.*

*Les données sur l'évolution des plantations (cf page 3) font état d'une diminution des surfaces en 2009 (-3% pour le lavandin et -6% pour la lavande). L'actualité de la protection sanitaire du lavandin réside pour cet hiver dans la disparition du marché du KNOKX OUT, utilisé pour le traitement de la cécidomye alors que cette année les attaques étaient marquées et assez généralisées. Un nouveau produit est en cours d'homologation pour une utilisation fin février/début mars ce qui ne devrait pas poser de difficultés aux abeilles.*

*Le dépérissement reste un phénomène très délicat à gérer avec au moins 17 souches différentes de phytoplasmes identifiées.*

*Mais dans ces dernières semaines, une très forte attaque de noctuelles (chenilles) a été enregistrée sur la sauge sclarée et sur certaines parcelles de lavandin. Les préconisations du CRIEPPAM ont été de ne pas traiter en cours de floraison. Nous savons que ces conseils n'ont pas toujours été respectés. Nous ne manquerons pas de rappeler la réglementation concernant la protection des abeilles à chaque occasion, et notre réseau d'observation de ruchers devrait permettre d'identifier les problèmes éventuels.*

*Bien évidemment et comme tous les ans, nous comptons sur votre vigilance et votre réactivité pour nous signaler en temps réel tout comportement anormal de vos ruchers.*

*En espérant que ces cas soient le plus rare possible et compte tenu des remarquables conditions actuelles de la miellée, nous vous souhaitons de très belles récoltes.*

***Pascal JOURDAN***


## Le bureau

Président: Yves GOIC  Vice-président: René CELSE  Trésorier: Jean-Luc PAYAN
Secrétaire: François SERVEL  Conseiller: Patrick REMY  Président d'honneur: Joseph BOUDON

## Les techniciens

| Pascal JOURDAN | Julien VALLON | Philippe PICARD |
|---|---|---|
| Tél : 04 42 17 15 21 | Tél : 04 42 17 15 27 | Tél : 0951 162 462 |
| Fax : 04 42 17 15 01 | | |
| p.jourdan.adapi@free.fr | j.vallon.adapi@free.fr | p.picard.adapi@free.fr |

Maison des agriculteurs - 22, avenue Henri Pontier - 13626 AIX-EN-PROVENCE - www.cnda.asso.fr

Réseau CNDA
Association membre


Responsable de la rédaction : Pascal Jourdan

# Suivi des colonies sur lavandes : bilan de la première année de mise en place et nouvelle saison d'observations.

**Une première année de mise en place.**

L'an dernier a vu la mise en place par le laboratoire de Toxicologie environnementale de l'INRA d'Avignon d'un réseau d'observation du comportement des colonies d'abeilles sur lavandes. L'ADAPI, associée à ce programme s'est fortement impliquée dans l'élaboration, la mise en œuvre du protocole et les discussions sur les résultats et les analyses à mettre en oeuvre.

Malgré le suivi de 16 ruchers répartis sur l'ensemble des principales zones de culture du lavandin, il n'a pas été possible de distinguer de rucher au comportement « hors normes » en terme de dépopulations (indice intégrant l'évolution des populations et les abeilles à naître pendant la même période. Seules des ruches au cas par cas se distinguent de l'ensemble des 48 ruches (source ADAPI/ INRA—Suivi de l'évolution du poids de nos ruchers expérimentaux).

**Mieux caractériser les ruchers cette année.**

Pour cette seconde année de suivi à large échelle, des modifications notables seront mises en œuvre. Chacune des trois zones : Drôme Provençale, Lure/Albion et plateau de Valensole comportera 6 à 8 ruchers en suivi. Il s'agit d'autre part d'augmenter le nombre de colonies en suivi sur chaque rucher afin de mieux caractériser le comportement d'un rucher : les mesures seront réalisées cette année sur 15 ruches par rucher contre seulement 6 l'an dernier.

Le suivi du gain de poids tous les deux jours permettra de déceler en temps réel un éventuel comportement « anormal » d'un rucher par rapport aux autres ruchers sur la même zone (en fonction de l'avancée de la floraison). Sur chaque rucher des prélèvements de butineuses, de miel frais et d'épis de lavandins seront stockés pour d'éventuelles analyses en cas de dysfonctionnement.

L'analyse en temps réel des gains de poids permettra aussi de caractériser des ruches qui ne prennent pas le gain de poids attendu, ruches sur lesquelles des prélèvements d'abeilles d'intérieur, de miel frais et d'abeilles mortes seront réalisés.

La vitalité des colonies sera estimée avec l'échantillonnage des cadres de couvain operculé : à J0 et J12 le couvain operculé indique le renouvellement potentiel des populations en cours de miellée ; à J24 il marque le maintien de la ponte sur lavandins et signe la vitalité des colonies dans cet environnement contraignant. Ainsi, paradoxalement, il n'y aura pas d'estimation des populations, donnée trop variable et fastidieuse à obtenir à l'échelle d'un rucher.

**En cas de problème sur un rucher, il faut nous le signaler !**

Comme l'an dernier, nous resterons disponibles pour intervenir sur tout **signalement de dépopulation ou de dysfonctionnement de rucher**. Restez donc vigilants et attentifs surtout en début de miellée afin de ne pas laisser un délai trop important entre l'apparition du phénomène et son signalement ! Cette partie est essentielle pour compléter le suivi des colonies sur lavandes avec des ruchers qui dysfonctionnent. Ceci nous permet aussi de recenser les problèmes en cours de miellée et d'identifier éventuellement des points « chands » qui se retrouvent d'une année à l'autre.

Vous pouvez contacter pour cela Pascal Jourdan (06 80 24 52 76) ou Julien Vallon (06 87 16 13 58) afin qu'un technicien se déplace sur les lieux et juge avec vous de l'état des colonies et des démarches à réaliser (prélèvements, suivi du gain de poids, signalement à l'administration…). N'hésitez donc pas à nous contacter.

Nous comptons sur vous et vous souhaitons une bonne miellée de lavandins 2009… sans problèmes !

***Julien Vallon***

## Un suivi à grande échelle des gains de poids sur les différents secteurs.

Dans le cadre des suivis de colonies cette année, **les évolutions de gain de poids seront régulièrement mises en ligne** pour chaque rucher (une vingtaine répartis sur la Drôme provençale, la montagne de Lure et le plateau d'Albion ainsi que sur le plateau de Valensole). Ceci afin de vous fournir un élément de réflexion sur la dynamique de la miellée comme lors de l'emploi des balances consultables à distance.
Pour cela, vous pouvez consulter le site de l'ADAPI (**http://adapi.free.fr**) ou contacter les bureaux d'Aix en Provence au **04 42 17 15 00** si vous n'avez pas de connexion internet.

CRIEPPAM

# LAVANDES 2009 : les infos transmises par le CRIEPPAM

actualité

## NOMBREUSES ET FORTES ATTAQUES DE NOCTUELLES

**(Source :** Flash Horizons bleus—16 juin 2009 )

Après avoir été signalées dans la vallée du Rhône, des attaques de noctuelles (photo ci-aprés) sont signalées sur **sauge sclarée et sur lavandin sur l'ensemble de la zone de production** avec notamment de fortes infestations sur le plateau de Valensole / Puimichel, le secteur de Vachères, …

Ces chenilles de papillons peuvent être **de taille importante en fin de cycle** (4 à 5 cm de long) mais dans les parcelles on peut observer des chenilles de tailles différentes, correspondant à des stades de développement différents, voire des générations différentes.

Leur couleur n'est pas caractéristique : des chenilles d'une même espèce pouvant être de couleurs différentes.

Elles s'alimentent de feuilles et sont très voraces, d'autant plus si l'infestation est importante (5 chenilles/plante et plus) et la sauge sclarée est beaucoup plus sensible que le lavandin.

D'après Eric CHAISSE, les attaques sont très fortes sur sauge sclarée. Beaucoup de producteurs qui n'ont pas traité récoltent avant maturité. Les récoltes risquent d'être avancées en fonction des niveaux d'infestation. De toute manière ou le producteur sauve ce qu'il reste ou en quelques jours les parcelles sont raclées. Plusieurs secteurs lavande et lavandin sont attaqués. Il semblerait que le Plateau d'Albion soit pour l'instant épargné sur lavande et lavandin, ainsi que les Baronnies et le Diois. Sur le secteur du Plateau de Valensole, les lavandin sont peu attaqués.

Traitements qui ont été préconisés par le CRIEPPAM **mais hors floraison** en date du 16/6/9 :

- DECIS Expert à 0,05 l/ha – DECIS Protech à 0,33 l/ha et autres produits homologués à base de deltaméthrine.

- KARATE Xpress à 0,15 kg/ha – KARATE Zéon à 0,07 l/ha

- KLARTAN ou MAVRIK Flo ou TALITA à 0,3 l/ha.

- En lutte biologique, il est possible d'utiliser DELFIN à 1 kg/ha.

Les doses sont exprimées pour une pulvérisation en pleine surface.

# LE POINT SUR LE POTENTIEL DE PRODUCTION DES LAVANDINS ET DES LAVANDES

(source : L'essentiel n°57—juin 2009)

## I– Le lavandin

### a. La production

Le CIHEF a inventorié 15 339 ha de lavandins en 2008 dont 11 823 ha de lavandin Grosso. Les superficies ont augmenté cette année de 3,63% et « seulement » de 2,81% pour le lavandin Grosso. Les plus fortes augmentations sont pour les lavandins Abrial et Super, respectivement de 8,24% et 8,93%.
Il est à souligner que les plantations ont été soutenues, plus de 1 600 ha qui sont à comparer au 689 ha de plantations de 2002 !
Ce renouvellement est néanmoins nécessaire au regard de la structure du potentiel de production.
En effet, et comme l'indique le graphique page 2, près de 50% des plantations ont plus de 8 ans, d'où la nécessité de renouvellement.
Au moment où sont imprimés ces éléments, les premiers résultats (provisoires) concernant les évolutions des superficies 2009, nous parviennent, avec une diminution des superficies de près de 3% en lavandins. L'ensemble des superficies passerait donc d'un peu plus de 15 000 ha à un peu moins de 14 700 ha. Les nouvelles plantations en Grosso restent néanmoins soutenues, plus importantes qu'en 2008 et plus du double de celles de 2004, modifiant ainsi la structure de l'âge des plantations.

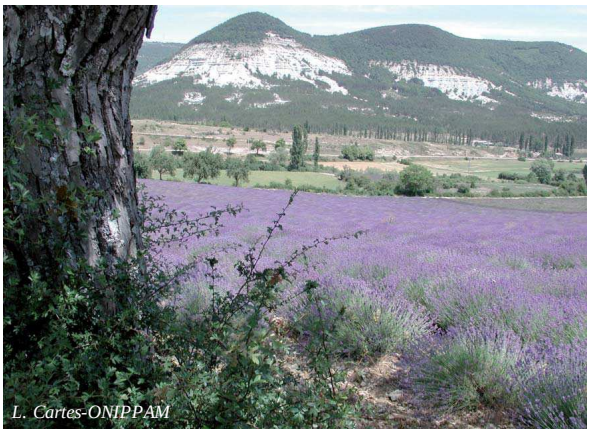


### b. La consommation

La consommation quant à elle a baissé de plus de 16% entre 2007 et 2008 ; le secteur a donc perdu près de 174 tonnes de consommation en huiles essentielles de lavandin entre ces deux périodes, dont 137 tonnes pour le Grosso.

## II– La lavande

### a. La production

Le CIHEF a inventorié 3 544 ha de superficies en lavandes en 2008 sur les 4 050 ha que nous avons estimés sur cette même année. La répartition entre clonales et populations est approximativement à 50/50.

Les superficies baissent en 2008 de près de 8% en lavandes de population et de plus de 6% en lavandes clonales. Le niveau des plantations est stable depuis 3 ans et ne compense donc pas les arrachages.

Les premiers chiffres de 2009 confirment ceux de 2008, c'est-à-dire une nouvelle baisse de 6% des superficies.

### b. La consommation

La consommation en lavandes en 2008 est en augmentation avec plus de 60 tonnes d'huiles essentielles consommées.

Cette situation est la conséquence d'un déstockage puisque la consommation est pour cette année, supérieure à la production estimée à 40 tonnes.

De plus, si les récoltes ont été faibles ces dernières années, il en va de même dans les autres pays producteurs où la production ne cesse de décroître, rendant ainsi la production française plus attractive, au moins temporairement.

## URGENT OPERATION PRESSE : la Fête de la récolte

Sur le modèle de la fête de la transhumance qui a eu lieu pendant quelques années, APICULTEURS EN PROVENCE organise cet été une opération de communication à destination de la presse.

L'idée est d'inviter des journalistes à suivre un chantier de récolte de miel de lavande et/ou une séance d'extraction de miel. Nous avons besoin de quelques apiculteurs volontaires.

**S'agissant d'une opération de communication**, il y a certaines précautions à prendre et certaines conditions sont à respecter :

- récolte : rucher facilement accessible en voiture avec stationnement non gênant à distance de sécurité (le temps que tout le monde s'habille !) ; méthode de récolte avec souffleur, chasse abeille et/ou balayette obligatoire (méthode répulsive non acceptée) ;
- Extraction de miel : une attention particulière sera portée sur l'état de la miellerie devant accueillir les journalistes.

Après chaque séquence de travail (qui est finalement le support image du journaliste), autour d'un rafraîchissement bien mérité, nous prendrons un peu de temps pour répondre aux questions complémentaires des journalistes.

**Faites vous connaître auprès de l'ADAPI avant le 20 juillet.**

## APICULTEURS EN PROVENCE à APIMONDIA !

Du 15 au 20 septembre 2009, Apimondia aura lieu à Montpellier , ce sera la 41e édition de ce Congrès international de l'apiculture (toutes les infos sur internet sur www.apimondia2009.com).

A côté du salon professionnel sera aménagé un espace grand public sur l'esplanade de Montpellier entre le Corum et la Place de la Comédie.

Le marché des miels & compagnie regroupera une cinquantaine de stands, installés comme des boutiques et qui proposeront au public de découvrir et d'acheter différents miels et tous les produits dérivés (produits transformés, Apithérapie,cosmétiques)

L'apiculture de PACA sera présente sous les couleurs d'Apiculteurs en Provence sur cet espace.

Un stand de 16m² sur notre région apicole et sur ses produits sera aménagé : exposition sur l'apiculture de Provence et des Alpes du Sud, dégustation des produits.

L'objectif est de profiter de cet évènement exceptionnellement organisé en France pour poursuivre notre travail de communication en véhiculant une image qualitative de notre filière.

Une vente des miels et des autres produits des producteurs participant à l'animation du stand peut être envisagée. Si vous acceptez de consacrer une journée à ce stand, une entrée pour le salon professionnel ainsi que l'accès aux conférences vous sera offert.

Nous mettrons également tout en œuvre pour vous facilitez l'hébergement.

**Pour que cette opération soit une réussite, il faut que des apiculteurs soient présents pendant ces 4 jours. Alors mobilisez-vous.**

Si vous êtes intéressés pour y contribuer, merci de vous signaler rapidement à Philippe PICARD. Il reste encore quelques places… ;-)

☛ Pour connaître le programme d'Apimondia, rendez-vous sur le site Internet
**www.apimondia2009.com**

## Foire de Marseille (fin septembre)

Le Conseil régional organise une opération de communication lors de la prochaine Foire de Marseille qui aura lieu du 25 septembre au 5 octobre 2009 au Parc Chanot.

L'espace consacré à la filière apicole sera divisé en deux parties : une exposition sur l'apiculture et un espace animation (dégustation-vente).

Nous avons besoin de bénévoles pour participer à l'espace animation sachant que nous n'assurerons que quelques jours d'animation (sans doute sur le 1er week-end et 1 ou 2 jours dans la semaine).

# Label rouge, IGP : inscrivez-vous avant le 31 juillet 2009 !

Rejoignez les 170 apiculteurs déjà inscrits et participez à cet effort collectif de défense et de promotion de nos miels de Provence.

La démarche concerne aussi bien le miel toutes fleurs que les miels monofloraux et particulièrement le miel de lavande que ce soit pour de la vente en pots comme de la vente en vrac.

92% des utilisateurs de l'IGP Miel de Provence et/ou des labels rouges en sont satisfaits* *(étude SYMPAS mars 2009).* Avec l'évolution positive de la production de miel ces deux dernières années (même si ça reste toujours insuffisant !), la demande augmente pour les miels toutes fleurs ou le miel de lavande sous IGP.

**Pour les récoltes 2009**, il est encore tout à fait possible de vous inscrire auprès du SYMPAS pour recevoir votre qualification. **Mais aucune demande ne pourra être traitée après le 31 juillet 2009.**

**Comment faire ?**

Cela part d'une simple demande de votre part adressée au groupement par courrier.

Une visite de qualification est alors organisée pendant laquelle les locaux d'extraction, de conditionnement et de stockage, ainsi que le matériel sont vérifiés. Rassurez-vous, les règles concernant ces points de contrôle ne sont pas très contraignantes : le local doit être fonctionnel et en bon état de propreté ; la chaîne d'extraction et de conditionnement doit être apte au contact alimentaire (ex : inox, plastique alimentaire, peinture alimentaire en bon état).

Si votre exploitation peut être qualifiée, vous récoltez vos miels comme d'habitude et prévenez le syndicat qui passe à nouveau chez vous pour évaluer le stock de miel potentiellement commercialisable avec l'appellation Provence.

Il est procédé à un échantillonnage et les prélèvements de miels sont envoyés au laboratoire pour s'assurer de la conformité du miel au cahier des charges.

Si tout est correct, vous pouvez débuter la commercialisation de votre miel avec l'appellation Provence.

**Vous pouvez trouver plus d'informations**

sur www.miels-de-provence.com/espace_pro.php

ou en demander en envoyant un e-mail à **mielsdeprovence@free.fr**,

# Lutte contre *Varroa d.*: Les acides organiques à l'essai en saison

L'apiculteur, qui s'aperçoit en cours de saison que le niveau d'infestation en Varroa d. ne permettra pas aux colonies d'un rucher de profiter pleinement des miellées d'été, souhaiterait pouvoir intervenir pour faire baisser la pression de Varroa sans risque pour la qualité des miels.

Dans cet objectif l'ADAPI a mis en place au mois de mai 2009 une expérimentation pour évaluer l'efficacité sur Varroa et l'impact sur les colonies de l'application d'acides organiques en saison.

Le protocole expérimental suivi est commun à plusieurs ADA (ADARA, ADA Franche Comté ) . Il a été rédigé selon un document de recommandations du CNDA.

Au sein d'un rucher trois lots de ruches avec une hausse ont été tirés au sort et équipés de fonds grillagés et de plaques de comptage pour déterminer le nombre de Varroa morts pendant toute la période de l'essai.

L'acide formique est appliqué sur un lot selon la méthode des traitements de courte durée ou « flash » *(FERNANDEZ et COINEAU, 2002)*, au moyen d'éponges de ménage imbibées de 30 ml d'acide formique à 65% . Celles – ci sont placées à plat sur un carré de plastique entre le corps et la hausse. Un second lot reçoit par instillation 5 ml par inter-cadre peuplé d' une solution d'acide oxalique dans du sirop de sucre (45g AO/L de sirop). Pour ces deux lots les applications ont été renouvelées 3 fois à 4 jours d'intervalle. Le troisième lot sert de témoin.

L'efficacité sur Varroa des applications d'acides organiques en comparaison avec la mortalité naturelle du témoin sera définie à l'aide du nombre de varroas résiduels tués par trois applications d'un traitement de contrôle à base d'amitraze. L'évolution des colonies est mesurée au moyen de visites, photographies des abeilles et du couvain et pesées régulières.

Par ailleurs grâce à la participation d'apiculteurs(trices) volontaires que nous remercions, l'ADAPI a engagé des observations sur l'intérêt de l'acide formique en saison dans les ruchers de production. Mais d'une manière générale cette année l'infestation semble être relativement bien maitrisée.

Les résultats de ces essais permettront de connaître l'intérêt de l'application d'acides organiques en période de production, dans le but de maintenir les populations de Varroa à un niveau supportable pour les colonies jusqu'aux traitements de fin d'été ou d'hiver. Vous trouverez les premiers résultats de ces travaux dans votre prochain bulletin de l'ADAPI.

***Clovis Zanardelli, stagiaire ADAPI***

*Source : FERNANDEZ et COINEAU, 2002, VARROA, Tueur d'abeilles, Bien le connaître pour mieux le combattre, ed. Atlantica. 237 p.*

# ADAPI INFOS par e-mail : c'est possible !

Vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin de l'ADAPI par courrier sous format papier : inscrivez-vous en envoyant un e-mail à p.picard.adapi@free.fr pour recevoir notre bulletin par e-mail au format pdf. C'est plus rapide, plus écologique et c'est en couleur !

☛ Pour visualiser ce type de fichier il vous suffit de disposer d'un logiciel de lecture gratuit de type Acrobat reader (http://get.adobe.com/fr/reader/) OU Sumatra PDF http://blog.kowalczyk.info/software/sumatrapdf/download.html .

# Programme des formations ANERCEA

> L'ANERCEA a le plaisir de vous convier à ses prochaines journées d'étude qui auront lieu à La Maison du Haut Salat - Centre International de Séjours - Rte d'Espagne-09140 SEIX - Ariège
**Du Mardi 17 novembre 2009 à 10 h jusqu'au mercredi 18 novembre 2009 17h00**.
Le thème de ces journées portera sur : « Faire des choix en élevage »

- Savoirs faire et témoignages d'éleveurs européens et de nouveaux installés
- Jeudi 19 novembre : visites d'exploitations apicoles en Midi-Pyrénées

**Renseignements** auprés d'Anne BARTHE, Animatrice ANERCEA

# Recevoir les infos des chambres

Certaines chambres d'agriculture de la région proposent un site Internet d'information voire l'inscription à une ou plusieurs newsletters :

Dans les Alpes de Haute-Provecne : http://www.ahp.chambagri.fr/

Dans les Hautes-Alpes : http://www.hautes-alpes.chambagri.fr/

Dans les Alpes Maritimes : http://www.alpes-maritimes.chambagri.fr/ (@ site en construction)

dans les Bouches du Rhône : http://www.agri13.fr Pour la lettre d'info économique, envoyer un mail à l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Dans le Var : http://www.ca83.fr/

Dans le Vaucluse : www.vaucluse.chambagri.fr (@ site en construction)

# Formation à la production de gelée royale

Le GPGR organise deux sessions de formations à la production de gelée royale (niveau initiation) :
- du 2 au 4 août 2009 au Cuing (Haute-Garonne) sur l'exploitation de Cécile et Frédéric Pelcener
- du 2 au 4 septembre 2009 à Izieu dans l'Ain sur l'exploitation de Mme Fouilhé-ViotSTAGE D'INITIATION A LA PRODUCTION DE GELEE ROYALE

Prix par personne et par formation : 130€ si vous êtes éligible au VIVEA
**Informations complémentaires auprès de Marie LACOUR, Groupement des Producteurs de Gelée Royale. , Agrapole, 23 rue Jean Baldassini, 69364 LYON CEDEX 07**
**Tél. : 04 72 72 49 29 —** gpgr@agrapole.fr — *http://www.geleeroyale-gpgr.fr*